



Communiqué de presse

Le 7 septembre 2020

## Le Leem signe une convention avec le GIMRA, le groupement des industries de santé en Auvergne

**Le Leem poursuit sa stratégie de maillage entre groupements régionaux et structure nationale. Il vient de signer une seconde convention avec le GIMRA, le groupement des industries de santé et du médicament de la région Auvergne. L'objectif est de mieux comprendre les besoins et attentes des acteurs régionaux et de les intégrer efficacement dans les stratégies nationales. L'industrie pharmaceutique est très présente dans chaque région, avec un rôle économique stratégique, et participe activement à la dynamique d'innovation nationale.**

En 2020, le Leem a positionné les partenariats entre les acteurs de santé et les associations régionales comme une de ses priorités. Après la signature en juin d'une convention avec le GIPSO, cluster des industries de santé en Nouvelle-Aquitaine, le Leem poursuit sa stratégie avec une seconde convention le reliant au GIMRA, le groupement des industries de santé en Auvergne. Pour faire face aux enjeux de santé et renforcer le dynamisme en recherche et innovation, ces collaborations sont essentielles.

### Le GIMRA en chiffres

Les membres du GIMRA emploient **3 600 personnes** en Auvergne dont **1 750** pour les entreprises ayant leur siège social en région. Ces entreprises auvergnates emploient également plus de 1 000 personnes en dehors de l'Auvergne. Le chiffre d'affaires cumulé des membres du GIMRA est de près de **1,8 milliard d'euros**. Enfin, le pourcentage du chiffre d'affaires que ces entreprises consacrent à la R&D est de l'ordre de 15 % en moyenne allant jusqu'à 95 % pour les plus innovantes. Cet effort de recherche est lié à la grande proximité du GIMRA avec les organismes d'enseignement et de recherche.

« Le GIMRA compte des milliers de personnes travaillant dans le secteur du médicament en Auvergne, et soutient le développement de l'industrie de santé. Resserrer nos liens grâce à cette convention renforce l'attractivité et la compétitivité de notre filière en partageant outils, savoir-faire et connaissances mutuelles », souligne Philippe Lamoureux, Directeur Général du Leem.

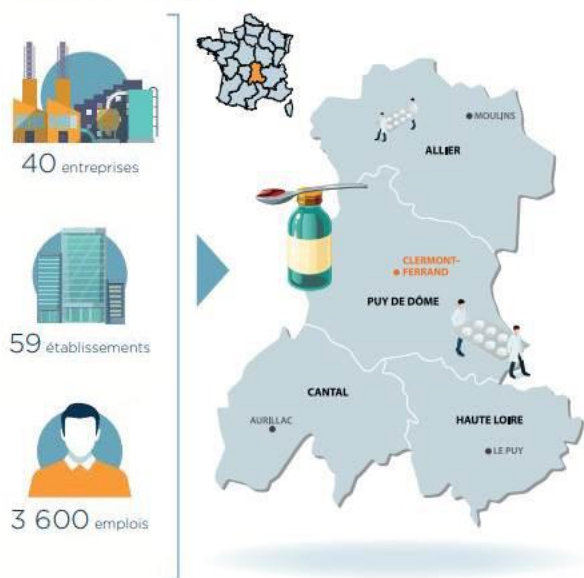
« Les problématiques régionales et nationales de l'industrie du médicament se complètent et sont même indissociables. La convention signée aujourd'hui avec le Leem couvre les domaines tant scientifiques qu'industriels ou réglementaires et donne de la visibilité aux actions menées en Auvergne depuis 30 ans par le GIMRA afin de renforcer l'attractivité française » ajoute Olivier Naudan, Président du GIMRA.

### Auvergne, un pôle santé dynamique

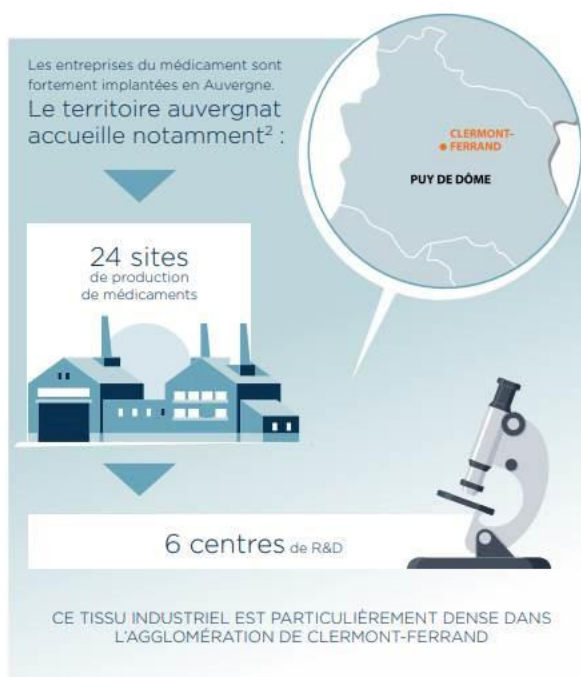
La filière pharmaceutique en Auvergne représente 40 entreprises, 59 établissements et 3 600 emplois. L'industrie du médicament en Auvergne regroupe les activités de fabrication, de distribution, de recherche et développement et de services. Les entreprises du médicament emploient **98 786 salariés** en France en 2016 dont **16 550 en région Auvergne-Rhône-Alpes**, soit **16,9 %** de l'emploi pharma.

#### UNE INDUSTRIE QUI S'INSCRIT DANS UN ÉCOSYSTÈME DYNAMIQUE

LA FILIÈRE PHARMACEUTIQUE EN AUVERGNE REGROUPE LES ACTIVITÉS DE FABRICATION, DE DISTRIBUTION, DE R&D ET DE SERVICES. ELLE REPRÉSENTE :



#### UNE INDUSTRIE TERRITORIALE IMPORTANTE



#### Contacts Presse Leem :

Stéphanie BOU - Tél : 01 45 03 88 38 -06 60 46 23 08 – 06 60 46 23 08 - email : [sbou@leem.org](mailto:sbou@leem.org)

Virginie PAUTRE - Tél : 01 45 03 88 87 - email : [vpautre@leem.org](mailto:vpautre@leem.org)

#### Contact presse Gimra :

Anne Marie VERDIER – email : [contact@gimra.info](mailto:contact@gimra.info)